



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 37242

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la santé et de la protection sociale de lui indiquer l'état des actions menées dans le cadre du plan cancer.

Texte de la réponse

Un état d'avancement détaillé des actions actuellement menées et, pour certaines d'entre elles, abouties, pour l'application des soixante-dix mesures du plan cancer 2003-2007 a été effectué par la mission interministérielle pour la lutte contre le cancer (MILC), le 17 mai 2004, dans le rapport d'activité qu'elle a rendu au Premier ministre, un an après sa constitution par décret du 7 mai 2003. La mission interministérielle pour la lutte contre le cancer a en effet parmi ses missions principales celle de s'assurer du respect des objectifs et des délais fixés par le plan de lutte contre le cancer. Deux documents intitulés « La Dynamique du plan cancer » volet national et la « Lettre de la Mission » n° 2 récapitulent les différentes actions et initiatives qui ont d'ores et déjà été menées pour la mise en oeuvre du plan et les perspectives pour les mois à venir. Le site web du plan cancer (www.plancancer.fr) élaboré et régulièrement mis à jour par la mission interministérielle, comprend et précise ces différentes informations. Il détaille, pour chaque mesure du plan, les objectifs, les acteurs engagés, les résultats obtenus, les textes et documents de référence.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37242

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2004, page 2839

Réponse publiée le : 4 janvier 2005, page 161